

**COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION D'AUREA
OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D' ACTIONS VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE**



**PORTANT SUR 2 300 000 DE SES PROPRES ACTIONS
EN VUE DE LA REDUCTION DE SON CAPITAL**

Conseillée par Sodica ECM

Présentée par LCL



**Prix unitaire de l'Offre : 6,50 € par action
Durée de l'Offre : 20 jours calendaires minimum**



Le présent communiqué établi par Aurea est publié en application des dispositions des articles 231-27 1° et 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

Conformément à l'article L.621-8 du Code monétaire et financier et à l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité de l'offre publique de rachat d'actions du 24 septembre 2019, apposé le visa n°19-454 en date du 24 septembre 2019 sur la note d'information de la société Aurea relative à l'offre publique de rachat d'actions.

L'Offre a été autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires d'Aurea qui s'est tenue le 6 septembre 2019 (l'« **Offre** »).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Ces informations, ainsi que la note d'information établie par Aurea, sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), sur le site Internet d'Aurea (www.aurea-france.com), et peuvent être obtenues sans frais auprès de :

- AUREA, 3 avenue Bertie Albrecht, 75008 Paris ;
- SODICA CORPORATE FINANCE, 12, place des Etats-Unis, 92120 Montrouge ;
- CREDIT LYONNAIS, dont le siège social est 18, rue de la République, 69002 Lyon et le siège central 20, avenue de Paris, 94811 Villejuif.

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. La Société décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.